

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 44	Absent(s) excusé(s) : 9	Absent(s) : 2	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 13 juin 2023

Vote(s) pour : 45
 Vote(s) contre : 0
 Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 19 juin 2023,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2023-06-19-BD-30 :

Affectations d'Autorisations de Programme (AP).

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Bureau,
 Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
 VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
 VU le Plan Pluriannuel d'Investissement 2022-2026 adopté par délibération du Conseil métropolitain du 13 décembre 2021,
 VU la délibération du Conseil métropolitain du 28 février 2022 adoptant le Budget Primitif 2022 et approuvant l'ouverture de l'AP 22ATEC03,
 VU la délibération du Bureau du 20 juin 2022 affectant 3 M€ sur l'AP 22ATEC03,
 VU la délibération du Conseil métropolitain du 30 janvier 2023 adoptant le Budget Primitif 2023 et approuvant l'ouverture de l'AP 23ATEC01,
 SOUS RESERVE du vote du Budget Supplémentaire 2023,
 CONSIDERANT qu'afin de mener à bien la réalisation des opérations financées par les AP 22ATEC03, 23ATEC01 et 18QVGD01, il est nécessaire de procéder aux affectations d'AP suivantes :

	Montant de l'AP	Déjà affecté	Montant à affecter par la présente délibération
22ATEC03 Pavillon de la biodiversité	4 000 000 €	3 000 000 €	1 000 000 € au chapitre 21
23ATEC01 Programme d'aménagement de l'Aile des Trinitaires du Musée de la Cour d'Or	1 000 000 €	0 €	1 000 000 € au chapitre 21
18QVGD01 Extension et aménagement du CTM	7 000 000	1 200 000 €	5 800 000 € au chapitre 21

DECIDE d'affecter la totalité des AP 18QVGD01, 22ATEC03 et 23ATEC01.

Metz, le 20 juin 2023

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Maffert-Pellat', written over the printed name.

Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20230619-2023-06-DB30-DE

Numéro de l'acte : 2023-06-DB30
Date de décision : lundi 19 juin 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Affectations d'Autorisations de Programme (AP)
Classification : 7.1 - Décisions budgétaires
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 22/06/2023
Numéro AR : 057-200039865-20230619-2023-06-DB30-DE
Document principal : 99_DE-30.pdf

Historique :

21/06/23 10:24	En cours de création	
21/06/23 10:25	En préparation	Catherine DELLES
22/06/23 10:22	Reçu	Catherine DELLES
22/06/23 10:23	En cours de transmission	
22/06/23 10:26	Transmis en Préfecture	
22/06/23 10:35	Accusé de réception reçu	